

**DIACT – 3<sup>ème</sup> réunion thématique**

**« Enseignement supérieur »  
et  
« santé »**

**ALBI  
24 mars 2009**

**20  
villes  
moyennes  
témoins**



## **« LA DIMENSION TERRITORIALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LES VILLES MOYENNES : les acteurs territoriaux témoignent »**

Réunion du 24 / 03 / 2009 à Albi

---

### **Mot de bienvenue**

En guise de mot de bienvenue, Philippe Bonnacarrère, président de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, est revenu sur l'importance de l'expérimentation initiée par la DIACT :

1. sur le plan national, dans le contexte de la métropolisation, les villes moyennes ont du mal à « rester dans la moyenne »,
  - a. soit elles acquièrent les attributs des grandes agglomérations,
  - b. soit elles déclinent et perdent des services.

Dans ce contexte, l'enjeu de l'enseignement supérieur est de permettre aux villes moyennes d'assurer leur position dans le système territorial.

2. Localement, l'expérimentation répond avant tout à deux enjeux pour Albi:
  - a. Fédérer les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche pour assurer une cohérence de leurs actions ;
  - b. Enclencher le « cercle vertueux » de l'innovation (expression utilisée par Castres-Mazamet) : formation, recherche, transfert technologique et développement économique.

## **OBJECTIFS DE LA JOURNEE, PRISCILLA DE ROO, DIACT**

Si les précédentes réunions du réseau des villes de l'expérimentation s'étaient surtout intéressées aux logiques sectorielles et internes du monde universitaire, la réunion du jour vise à identifier les enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche **à partir** et du **point de vue** des territoires. C'est là le premier enjeu de manière à pouvoir in fine croiser les deux logiques, sectorielle et territoriale, pour tendre en dernier ressort vers des orientations communes.

Le deuxième enjeu de la journée vise à tirer des enseignements généraux à partir des spécificités de chaque territoire présenté.

Il s'agira également, et c'est là le troisième enjeu, de sortir d'une vision duale et pyramidale des politiques d'enseignement supérieur et de recherche. Il n'y a pas d'un côté les grands campus adossés aux pôles de compétitivité et de l'autre des pôles « secondaires ». La recherche de l'excellence se pose à toutes les échelles.

Il faut donc inverser le regard : poser la question de l'apport des villes moyennes au système d'enseignement supérieur plutôt que de se demander ce que l'Etat peut faire pour les villes moyennes. Il est nécessaire de montrer comment le territoire est une valeur ajoutée qui permet d'appriivoiser, voire d'unifier, différentes cultures politiques, économiques et sectorielles pour construire un avenir commun.

### **FIGURE 1 : LE DEPARTEMENT**

**François PHILIZOT, préfet du Tarn.**

1. Tout d'abord, le mal-être évident des villes moyennes trouve pour partie son origine dans les politiques de l'Etat privilégiant les logiques sectorielles aux logiques territoriales. S'il est difficile aujourd'hui d'être dans « l'entre-deux », dans la moyenne, c'est particulièrement vrai pour les thèmes abordés par l'expérimentation, à savoir l'enseignement supérieur et la santé :

- la politique universitaire, qui est par essence une politique d'Etat, est conçue au niveau national avec une tendance à la recentralisation notamment dans l'enseignement supérieur « haut de gamme » ;

- la même problématique existe dans le champ hospitalier comme en témoigne la création des Agences Régionales de Santé.

Dans ce contexte difficile, les villes moyennes font face à une inquiétude larvée de leur population même si ce sont surtout les petites villes qui paraissent les plus touchées. Néanmoins, l'idée que l'excellence ne serait que l'apanage des grandes villes continue de faire son chemin.

2. Le deuxième élément renvoie plus directement aux prérogatives des préfets de département qui connaissent de nombreuses difficultés pour venir en appui de ces grandes politiques sectorielles, traditionnellement suivies et pilotées au niveau régional.

C'est notamment le cas des pôles de compétitivité qui sont mis en œuvre de manière très centralisée.

L'expérimentation démontre l'intérêt d'une approche territoriale, plus locale, articulant filières de formation, soutien à la création d'entreprises et accueil des étudiants.

3. Le troisième élément, illustré par le Centre Universitaire Champollion d'Albi, nous enseigne une chose : il vaut mieux travailler sur les fonctions –en posant la question des spécialisations et des partenariats à développer- que focaliser les débats sur les statuts.

En d'autres termes, il ne s'agit pas de réinventer des entités autonomes mais plutôt de se demander comment développer les filières de 3<sup>ème</sup> cycle en cherchant à se positionner dans le PRES régional. L'exemple de Castres montre que cette recherche de positionnement passe par la mise en relation des acteurs : la ville dispose d'un hôpital neuf et d'une école d'ingénieurs que l'expérimentation a permis de réunir autour de projets.

Mais ce n'est pas par parce que la ville dispose de ces atouts qu'elle sera susceptible de se lancer dans les TIC et la santé, visible sur le plan national et international.

L'expérimentation est donc là pour permettre de nouer les fils et se projeter dans le futur.

## **FIGURE 2 : L'AGGLOMERATION ALBIGEOISE**

### **Intervention de Brigitte POITEVINEAU, chef de projet et de Corinne DAMPIERRE, DGS**

La mise en place d'une politique d'enseignement supérieur et de recherche est une ambition fortement partagée localement. Elle s'inscrit dans la volonté de rompre avec une image de « ville-préfecture » pour donner à voir le dynamisme de l'agglomération, devenue la deuxième la plus importante de la région.

L'expérimentation albigeoise repose sur 4 groupes de travail, très ouverts, réunissant acteurs du monde universitaire, enseignants, élus et techniciens. Ils organisent leur réflexion autour des thèmes suivants : offre de formation et recherche, innovation et transfert de technologie, cadre de vie et attractivité du territoire, réseaux et rayonnement international.

Ce processus de concertation s'est déroulé en deux étapes

- l'identification de l'offre de formation, dont il faut noter qu'elle est pluridisciplinaire et importante attirant ainsi près de 4500 étudiants, mais qui pourrait se structurer autour de deux pôles de compétence prépondérants : « sanitaire et social » et « développement durable »
- une fois défini ce « positionnement différenciant », les acteurs de la démarche ont cherché à articuler cette stratégie d'enseignement supérieur et de recherche avec le tissu économique local. De là est né le concept de « plateformes technologiques » dans plusieurs domaines d'excellence, notamment le génie industriel ou encore la mise en forme des matériaux aéronautiques. Mais c'est le projet européen INNTEGRA, en partenariat avec deux autres agglomérations espagnoles et portugaises, qui symbolise le mieux la volonté de se doter d'outils à même de favoriser l'innovation « à tous les niveaux du territoire ».

Aujourd'hui, les acteurs s'interrogent sur la manière de prolonger la concertation et les collaborations nées au cours de l'expérience tout en restant dans l'informel. Faut-il déboucher sur une « instance » de concertation ? Il reste beaucoup à faire notamment dans la mutualisation des services et des équipements pour les étudiants, les chercheurs, les entreprises innovantes, etc.

Le transparent de la présentation et la structuration de l'offre d'ES et R d'Albi est consultable sur le site [www.villesmoyennestemoins.fr](http://www.villesmoyennestemoins.fr)

### **FIGURE 3 : le Centre Universitaire Champollion**

#### **Intervention de Jean-Louis DARREON, directeur du Centre universitaire Jean-François Champollion**

On peut retenir deux leçons de l'expérience originale du Centre universitaire de formation et de recherche JF Champollion (il est constitué de quatre localisations, Albi, Castres Figeac et Rodez) dans le paysage universitaire français :

1. depuis 2002, la création d'un être juridique, l'établissement public administratif, a été l'une des conditions de la reconnaissance de cet établissement. Malgré des effets leviers sur la création de postes et l'ouverture de nouvelles formations, l'outil de droit commun qui est le contrat quadriennal avec les universités de rattachement ne prend pas toujours en compte la spécificité du Centre universitaire, car ce statut intermédiaire entre l'antenne et l'autonomie reste bancal et peu lisible.
2. l'autre enseignement tient en un mot : proximité. Il ne s'agit pas de jouer la carte d'un recrutement de voisinage mais d'insister sur le fait que la réussite du projet tient surtout à la capacité du territoire à jouer la carte des réseaux. Pour proposer des formations « d'exigence », il faut nouer des nouveaux partenariats (lycées, plateformes technologiques, universités).

Le transparent de la présentation du CU JF Champollion est consultable sur le site [www.villesmoyennestemoins.fr](http://www.villesmoyennestemoins.fr)

## **FIGURE 4 : LA REGION**

### **Intervention de Marie-Claude BASCOUL, vice-présidente de la région Midi-Pyrénées, déléguée à la formation**

Depuis 1985, avec la création des IUT et des antennes universitaires, la politique régionale manifeste une volonté de développer l'enseignement supérieur comme un élément moteur de l'aménagement du territoire. Aussi, près de 30% du budget Recherche et Innovation du Conseil Régional a été attribué à des territoires situés en dehors de Toulouse, représentant ainsi près de 80 millions d'euros.

La spécificité régionale réside dans le fait que de nombreuses villes moyennes se situent à moins d'une heure de Toulouse.

La Région souhaite néanmoins définir des pôles universitaires hors de Toulouse avec d'une part, le pôle tarbais, et d'autre part, le pôle d'enseignement nord-est regroupant Castres, Albi, Rodez et Figeac (JF Champollion).

Toutefois, ce volontarisme se heurte à une nouvelle réalité : alors que le nombre d'étudiants passait de 86 000 à 110 000 entre 1990 et 2007, ces dernières années ont vu les effectifs connaître une baisse significative, amenée à se poursuivre.

Dans ce contexte, il est indispensable pour les villes moyennes de favoriser le lien avec les acteurs économiques, à travers par exemple la création de licences professionnelles adaptées à l'évolutivité des besoins. Il faut également investir l'offre de formation continue et l'apprentissage, deux domaines de plus en plus prisés par les entreprises et dans lesquels la région a de réelles marges de manœuvre. D'autres domaines de formation sont amenés à se développer dans les prochaines années représentant ainsi des opportunités à saisir: les filières sanitaires et sociales et les services à la personne.

A l'heure où le débat sur le « mille-feuille territorial » reprend de plus belle avec le rapport Ballardur, la Région revendique un rôle de chef de file dans deux domaines majeurs qui touchent au sujet du jour : l'enseignement supérieur et aussi le développement économique.

## FIGURE 5: L'AGGLOMERATION DE CASTRES-MAZAMET

### Témoignage de Jean-Luc CHAMBAULT, DGS de la CA Castres-Mazamet

A Castres, l'enseignement supérieur et la recherche dans le domaine de la santé est un volet essentiel du projet de développement local. Cet investissement dans le domaine de la santé répond à un double enjeu : améliorer l'offre de services à l'économie la population d'une part, et en faire un moteur du développement économique local, d'autre part.

La stratégie choisie a été d'axer le site castrais sur un positionnement « chimie, numérique et santé » reposant sur :

- des acteurs industriels au premier rang desquels le groupe *Pierre Fabre*,
- la création d'un nouveau Centre Hospitalier Intercommunal Castres-Mazamet,
- le site « le Causse Espaces Entreprises », site régional d'appui du Cancéropôle,
- la technopole du même nom, articulée aux pôles de compétitivité de la région.

L'expérimentation est centrée sur le domaine de la télésanté avec un double objectif :

- « rompre l'isolement du patient ». C'est par exemple l'ambition de l'action SEHO 2.0 visant à relier le patient à domicile avec son environnement médical.
- renforcer l'enseignement supérieur et la recherche à travers :
  - o la création d'une chaire de recherche en télésanté en partenariat avec les groupes industriels ;
  - o l'implantation d'une plateforme galénique en partenariat avec l'Ecole des Mines d'Albi-Carmaux (détection de projets innovants, pilotes...) ;
  - o le projet de Maison de l'innovation.

---

Le transparent de la présentation de la CA de Castres-Mazamet est consultable sur le site [www.villesmoyennestemoins.fr](http://www.villesmoyennestemoins.fr)

---

## **PREMIER DEBAT AVEC LA SALLE**

- **« la plateforme technologique » : entre label et démarche locale**

Le débat a permis de lever une ambiguïté sémantique liée à l'usage de la notion de « plateforme technologique », utilisée dans les projets castrais et albigeois. Il ne s'agit pas du modèle classique de plateforme tel qu'il est labellisé par le rectorat, mais bien de traduire ici l'idée d'une mise en réseau entre différents acteurs de l'enseignement supérieur, des entreprises et des collectivités et d'une fertilisation croisée.

Cette réflexion a amené certains participants à s'interroger sur la manière d'articuler les démarches locales, plutôt informelles, et les initiatives nationales et régionales qui permettent d'obtenir un label, en particulier celui de plateforme technologique. La recherche de nouveaux financements ne doit pas pervertir le projet initial fondé sur l'analyse des besoins du territoire et la définition d'une stratégie adaptée.

Par ailleurs, les représentants de la ville de Montbéliard travaillant dans le domaine de la santé cherchent, tout comme Castres, à articuler une ambition de recherche et une amélioration de l'offre de soins. La réflexion porte précisément sur la formation aux métiers de la santé. La coopération avec le Centre Hospitalier Universitaire a permis de mettre en place une licence professionnelle.

- **Deux modèles de projet d'enseignement supérieur et de recherche dans les villes moyennes**

Le débat a permis de faire émerger deux figures de la territorialisation de l'enseignement supérieur en villes moyennes :

- La première figure est illustrée par l'expérience très singulière du Centre Universitaire Champollion. Cette figure vise à rendre visible l'offre universitaire des villes moyennes :
  - o en recherchant « la taille critique » par la mise en réseau des sites « secondaires » de Albi, Castres, Rodez, et Figeac;
  - o en s'appuyant sur une reconnaissance institutionnelle.

- La seconde figure repose sur deux principes :
  - o d'un côté, une gouvernance informelle à l'échelle du territoire de la ville moyenne qui se superpose aux centres de décision plus traditionnels et verticaux des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (associations, « commissions de site » ou conférences réunissant les acteurs économiques, les acteurs des services publics et les élus ; et s'ouvrant aux autres segments de l'enseignement supérieur de l'autre (lycées professionnels, IUFM, IFSI, écoles) ;
  - o d'un autre côté, une recherche d'identité qui passe par la différenciation de pôles de compétences transdisciplinaires.

Il en ressort pour les villes moyennes un enjeu d'articulation entre ces deux modèles qu'une politique de type contractuel pourrait faciliter. Mais le défi est de taille car c'est une des caractéristiques des politiques publiques françaises que de privilégier la norme sur le contrat.

## **FIGURE 6 : L'AGGLOMERATION TARBAISE**

### **Intervention : Catherine LOMBARD – Chef de Projet et Gilles CRASPAY, directeur du Centre universitaire Tarbes-Pyrénées**

Le projet tarbais s'attache d'abord à rendre visible l'offre existante et à la renforcer plutôt qu'à développer de nouvelles formations.

- Dans cette perspective, elle s'appuie sur l'expérience PEARL qui cherche, depuis une dizaine d'années, à mettre en synergie plusieurs laboratoires autour de la recherche sur l'électronique dans le domaine de l'aéronautique.
- Une autre action a été initiée dans le but de renforcer la lisibilité du site, la création du Centre Universitaire Tarbes-Pyrénées. Il s'agit d'une association qui regroupe l'ensemble des tutelles universitaires et qui vise à fédérer les formations du site et les projets. Plusieurs actions ont déjà pu être menées comme, par exemple, le suivi des chantiers des pôles universitaires prévus dans le CPER et la mutualisation de nouveaux équipements. L'expérimentation DIACT a fait naître le besoin de

compléter l'association par une instance intitulée « commission de site » regroupant de nouveaux acteurs tels que les collectivités et les usagers (étudiants, enseignants).

L'objectif est de créer une « Fédération de site » identifiable et labellisable afin :

- de mettre en commun des services entre les différents établissements (professeurs invités, hôtel de chercheurs, service juridique, etc.)
- de proposer un guichet unique pour rapprocher les entreprises de la recherche (campagne de communication, veille prospective, assistance et accompagnement de projet, etc.).

Le transparent de la présentation du Grand Tarbes est consultable sur le site [www.villesmoyennestemoins.fr](http://www.villesmoyennestemoins.fr)

## **FIGURE 7 : LE GRAND AUCH**

### **Intervention de Michel DEBORD, chef de projet, de Dominique BIARD, DGS et de Maryse SEGOND, directrice de l'IUT d'Auch**

Le projet auscitain issu de l'expérimentation DIACT, GERSTERRA, se veut ambitieux : les acteurs locaux souhaitent doubler le nombre d'étudiants à l'horizon 2015 pour atteindre le millier d'étudiants.

- L'expérimentation a surtout servi à fédérer les établissements présents sur le territoire, qui sont essentiellement les lycées avec 10 BTS, l'antenne de l'université toulousaine Paul Sabatier avec l'IUT et la Chambre de Commerce et d'Industrie avec le pôle géomatique et la plateforme Agri-Teleparc.
- La définition d'un projet commun a permis d'ouvrir de nouvelles formations, notamment des licences professionnelles - en matière de création/reprise de TPME, d'import/export, dans le domaine de la gestion environnementale de la production agricole et le suivi de la qualité environnementale des bâtiments- et un master professionnel européen en géo-traçabilité, qui est l'un des domaines d'excellence du territoire.

- Le projet a également abouti à la définition d'un réseau technologique autour de trois domaines : l'agroalimentaire (labellisé par le pôle de compétitivité *AgriMip Innovation*), l'Analytique, et l'Expérimentation et tests aux champs.

Le transparent de la présentation du projet de'Auch GersTerra est consultable sur le site [www.villesmoyennestemoins.fr](http://www.villesmoyennestemoins.fr)

## **FIGURE 8 : LE PRES Université de Toulouse**

### **Intervention de Marie-France BARTHET, directrice du PRES Université de Toulouse**

En Midi-Pyrénées, le PRES fonctionne à l'échelle de la région et se veut confédéral. L'objectif n'est pas la fusion d'universités comme pour d'autres PRES en France (Strasbourg par ex). Il vise plutôt à rassembler les universités et les écoles d'ingénieurs, mais il faut noter qu'à la différence des préoccupations de l'expérimentation DIACT, les lycées professionnels n'y participent pas.

Dans la conception des acteurs du PRES toulousain, l'autonomie (en termes de définition de l'offre de formation et de recherche) des sites « secondaires » ou antennes ne peut que renforcer le fonctionnement confédéral recherché. Plus les sites se renforcent, plus les réseaux deviennent importants.

Le PRES oblige à penser le système d'enseignement supérieur et de recherche à de nouvelles échelles territoriales. Dans la région, l'offre ne se résume pas à la métropole toulousaine.

Quelles sont les propositions du PRES pour les sites universitaires des villes moyennes ?

- coordonner l'offre de formation afin d'être beaucoup plus visible au niveau national et européen ;
- développer la recherche en fonction des atouts locaux et les adosser aux laboratoires métropolitains ;
- valoriser la recherche en s'appuyant sur les compétences du PRES qui pourrait, par exemple, mettre à disposition un correspondant par site.

Plus généralement, chaque site doit penser globalement l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire, en incluant notamment en ce qui concerne la vie étudiante à travers le logement, la restauration, l'accueil, etc...).

## **DEUXIEME DEBAT AVEC LA SALLE**

- **La baisse tendancielle de la démographie étudiante**

Les participants sont revenus sur un constat maintes fois évoqué lors de la journée, celui de la baisse tendancielle de la démographie étudiante.

Ce contexte, mis en perspective avec l'aspiration des sites secondaires à se renforcer, risque d'attiser la concurrence entre les villes moyennes, et entre les villes moyennes et le site métropolitain.

La réponse dépendra de la capacité des sites à être attractifs :

- Pour attirer des étudiants, notamment venus de l'étranger
- Pour proposer des formations permettant une meilleure insertion professionnelle.

- **L'insertion des sites « secondaires » dans le PRES : quelles différenciations et quelles complémentarités ?**

1. Face au foisonnement des « positionnements différenciants » aperçus dans les projets des villes moyennes, certains participants se sont interrogés sur la capacité du PRES à mettre en œuvre une stratégie de mise en cohérence. Autrement dit, quelle sera la brique de base de cette fédération : des établissements, des pôles interdisciplinaires (futurs collegiums), des sites par territoire ?

2. D'autre part, quelle sera le mode d'association de ces sites au PRES ?

- des participants ont émis l'idée d'un collège des sites des villes moyennes au sein du PRES
- d'autres proposent des contrats quadriennaux de sites de ville moyenne, déclinaison territoriale du contrat quadriennal sur le territoire concerné.

## **Enseignements de la journée**

---

Dès le départ, l'expérimentation a été centrée sur deux types d'enjeux :

- Des enjeux stratégiques relatifs d'une part à la rationalisation, voire à la « spécialisation » des sites d'enseignement supérieur en villes moyennes, et d'autre part à leur ouverture au sein des réseaux territoriaux larges ;
- Des enjeux davantage méthodologiques relatifs à la gouvernance de site.

La journée d'Albi – au travers de la présentation de l'avancement des expérimentations locales- a permis d'explicitier le premier enjeu stratégique à savoir : quelle spécialisation des sites d'enseignement supérieur en villes moyennes ?

Globalement, tous les participants s'accordent sur une perspective qui relève davantage de la « spécification » que de la spécialisation. Autrement dit, il ne s'agit pas de réduire l'offre locale à quelques filières spécialisées, mais bien de rechercher un « positionnement différenciant », en travaillant les transversalités possibles au sein de l'offre existante.

Trois dimensions de ce processus de « spécification » ont été particulièrement mises en avant :

- un affichage « diversifié » des « excellences » locales, fruit de ce travail de recherche de transversalités au sein de l'offre locale. C'est par exemple le cas d'Albi avec l'identification de deux pôles, « sanitaire et social » et « développement durable » ;

- la valorisation des capacités de synergies locales ciblées entre enseignement supérieur et développement économique autour de « Plateformes d'innovation ». Malgré les divergences de vocables, toutes les villes ont en commun la recherche de transferts technologiques ;

- la démonstration pragmatique de la capacité des villes moyennes à développer localement de la recherche sous des modalités multiples. C'est le cas à Castres, Albi, Tarbes et Auch via la création de chaires inter-entreprises, d'invitations de chercheurs, d'organisations d'Université d'été, etc.

En revanche, en dépit de l'approche régionale privilégiée lors de cette journée, il faut constater que le deuxième enjeu stratégique –celui de l'insertion des sites de villes moyennes au sein de réseaux élargis d'échelle régionale- reste à explorer.

*L'apport des villes moyennes au système d'enseignement supérieur et de recherche*

La perspective « fédérale » affichée par le PRES de l'Université de Toulouse est prometteuse mais le mode d'articulation entre les logiques de sites et d'établissements reste à définir.

De même, si les sites font la preuve de leur capacité à organiser l'offre locale de façon stratégique, la question de la « mise en cohérence » régionale de ce foisonnement est devant nous.

Enfin, la question de la gouvernance locale fait l'objet d'un accord quasi unanime : l'expérimentation a permis d'initier un mode de travail collectif selon des configurations le plus souvent inédites (par exemple entre les établissements universitaires et les lycées). Cette amorce doit être préservée mais selon un mode qui doit rester informel. Il faudra néanmoins trouver des formes d'articulation entre ces instances locales de travail et les procédures en vigueur. Cette question reste aussi à explorer.

Autrement dit, on peut estimer qu'à ce jour, sur la plupart des sites, l'expérimentation DIACT a permis de « mettre le local en ordre de bataille » : élaboration d'une vision stratégique et ce faisant, émergence d'une coalition d'acteurs.

La phase de la négociation avec les instances décisionnelles de rang supérieur -université, PRES, régions, ...- est maintenant ouverte.

Concernant la suite de l'expérimentation, le réseau des villes moyennes témoins « enseignement supérieur et recherche » se réunira une quatrième et dernière fois **à Paris en juin 2009**.

Des travaux de synthèse s'y dérouleront en vue de la préparation du rapport final qui devra être remis fin septembre.

Enfin, le colloque final, prévu en octobre/novembre, aura pour objectif d'échanger entre villes moyennes et d'interpeller les différents ministères sur la prise en compte des villes moyennes dans leur politique nationale.